

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE SYNTHESE

INTRODUCTION

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes réellement exécutées au cours de l'année. Il est dressé par le Maire et doit correspondre au Compte de Gestion élaboré par le comptable de la collectivité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre.

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	69 591.15	70	Produits des services du domaine public	28 223.51
012	Charges de personnel	123 004.68	73	Impôts et taxes	130 234.46
65	Autres charges de gestion courante	35 072.15	74	Dotations subventions participations	83 590.46
66	Charges financières	6 821.68	75	Autre produits de gestion courante	9 548.15
67	Charges exceptionnelles	354.00	013	Atténuation de charge	1 408.53
014	Atténuation de produits	14 306.70	76	Produits financiers	0.13
042	Opérations d'ordres transfert entre sections	947.85	77 Produits exceptionnels		3 517.45
TOTAL 250 098.21			TOTAL	256 522.69	
	Solo	le de l'exercice 2	2016		6 424.48
			_002	Excédent 2015 reporté	36 579.75
		Solde cumulé			43004.23

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à la somme totale de 250 098.21 €.

Le chapitre 011 (charges à caractère général) comprend les charges relatives à l'eau, l'énergie, les combustibles, les carburants, les denrées alimentaires, les fournitures d'entretien, de petits équipements, administratives et scolaires. Il comprend également les contrats de maintenance et prestations de services, l'entretien et les réparations des bâtiments publics, de la voirie, du réseau d'éclairage public, du matériel (tracteurs et autres), les contrats d'assurances, la documentation, les contributions aux organismes de formations, l'indemnité du comptable, les fêtes et cérémonies, les publications, les transports collectifs, les frais d'affranchissement et de télécommunication, les taxes foncières ...: 69 591.15 €

Le chapitre 012 (charges de personnel) comprend les dépenses relatives à la rémunération du personnel communal (4 agents titulaires + remplaçants), la médecine du travail : 123 004.68 €

<u>Le chapitre 65 (autres charges de gestion courantes)</u> comprend les dépenses relatives aux indemnités de fonction des élus, la redevance concernant les ordures ménagères, les produits irrécouvrables, les frais de personnel du RPI (ATSEM), les adhésions ou les contingents divers, les subventions aux associations, les analyses faites au restaurant scolaire par le laboratoire départemental, les frais relatifs aux activités périscolaires : 35 072.15 €

Le chapitre 66 (charges financières) comprend les dépenses relatives au remboursement des intérêts des emprunts : 6 821.68 €.

<u>Le chapitre 67 (charges exceptionnelles)</u> correspond à des titres annulés suite à des réclamations / 354.00 €

<u>Le chapitre 014 (atténuation de produits)</u> comprend le versement à la Communauté de Communes de Noblat suite au transfert de charges, le reversement de produits à l'Etat dans le cadre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : 14 306.70 €

<u>Le chapitre 042 (opérations d'ordres transfert entre sections)</u> concernent l'amortissement de dépenses d'investissement effectuées sur les exercices précédents (Etude document d'urbanisme) : 947.85 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, les recettes de fonctionnement du budget principal s'élèvent à la somme totale de 256 522.69 €.

Le chapitre 70 (Produits du service du domaine) retrace les recettes relatives à la facturation des services municipaux (cantine, garderie, transports scolaires, activités périscolaires, concessions au cimetière, location de la vaisselle, photocopies, remboursement par la communauté de communes de Noblat de l'entretien de la voirie intercommunale par l'agent communal). Il comptabilise également les redevances d'occupation du domaine public : 28 223.51 €.

<u>Le chapitre 73 (impôts et taxes)</u> retrace les recettes relatives à l'encaissement des ressources fiscales : 130 234.46 €

Ces ressources sont issues:

des trois taxes concernant les ménages,

Intitulé	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
Taux en %	12,79	18,17	65,39

- du reversement d'une part des droits de mutations sur les cessions des immeubles
- du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

<u>Le chapitre 74 (dotations, subventions et participations)</u> retrace les recettes relatives aux dotations et subventions perçues de l'Etat et aux compensations des exonérations fiscales accordées à des administrés : 83 590.46 €

<u>Le chapitre 75 (autres produits de gestion courante)</u> retrace les recettes générées par la location de la salle polyvalente, de l'appartement communal : 9 548.15 €

<u>Le chapitre 013 (atténuation de charges)</u> retrace les recettes relatives au remboursement sur les salaires des agents par notre assurance en cas d'absence des agents pour raisons médicales : 1 408.53 €

<u>Le chapitre 76 (produits financiers)</u> retrace les recettes relatives au remboursement de la part sociale : 0.13 €

<u>Le chapitre 77 (produits exceptionnels)</u> retrace les recettes générées par l'encaissement du fonds d'amorçage périscolaire, les dons, les avoirs : 3 517.45 €.

RECAPITULATIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Recettes de fonctionnement 2016	256 522.69
Dépenses de fonctionnement 2016	250 098.21
Résultat de fonctionnement 2016	6 424.48
Excédent de fonctionnement reporté 2015	36 579.75
Excédent global de fonctionnement de 2016	43 004.23

SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

	Dépenses			Recettes	
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	8 940.24	10	Dotations	14 971.21
20	Immobilisations incorporelles	1 654.01	13	Subventions	2 017.60
21	Immobilisations corporelles	1 677.83	16	Emprunts	5 052.93
23	Immobilisations en cours	3 755.36	040	Opérations d'ordres transfert entre sections	947.85
	TOTAL 16 027.44			TOTAL	
	Solde	de l'exercice 2	016		6 962.15
Res	Restes à réaliser de 2016 en 2017 28 495.02 Restes à réaliser de 2016 en 2017				
	Solde	des restes à réa	liser		- 22 803.02
			001	Solde d'exécution positif reporté de 2015	14 925.47
	Solde global à financer	avec l'excéde	nt de fonc	tionnement	- 915.40

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions de matériel, de biens immobiliers, études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création). Elles comprennent également le remboursement de la dette en capital.

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'élève à 16 027.44 €.

Le remboursement de la dette en capital représente 8 487.31 €.

Le chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

- Frais liés à l'élaboration de la carte communale : 1 654.01 €

Le chapitre 21 – Immobilisation incorporelles 1 677.83 € réparti comme suit

- Achat d'une sono : 259.00 €

- Achat de mobilier pour l'école : 978.85 €

- Achat d'une machine à laver : 439.98 €

Le chapitre 23 - Immobilisations en cours : 3 755.36 €

- Aménagement de sanitaires dans le local communal : 3 026.40 €

- Achat d'un panneau d'affichage pour l'école : 266.40 €

- Achat de panneau de jumelage : 462.56 €

<u>Le chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :</u> Remboursement de la dette en capital et caution de l'appartement : 8 940.24 €

Les restes à réaliser concernent des dépenses engagés et non encore mandatés.

Le chapitre 21 – Immobilisation incorporelles : 5 780.02 €

- Achat d'un terrain : 4 000,00 €

- Achat d'un extincteur : 220.00 €

- Achat d'une auto-brosse : 1 560.02 €

Le chapitre 23 - Immobilisations en cours : 22 715.00 €

- réparation de l'église : 10 676 €

- grosses réparation de la voirie communale : 8 539 €

- Achat de panneau de signalisation : 1000.00 €

- Mise en place d'un poteau incendie : 2 500.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2016, le total des recettes d'investissement s'élève à 22 989.59 €.

Le chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves : 14 971.21 €

- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 8 261.08 € (autofinancement couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au CA de l'année 2015).
- Le FCTVA (remboursement par les services de l'Etat de la TVA payée sur les programmes d'investissement de l'année N-2) : 4 462.64 €,
- Les taxes d'aménagement perçues sur les autorisations d'urbanisme des années précédentes : 2 247.49 €.

Le chapitre 13 - Subventions d'investissement : 2 017.60 €

- Subvention du département pour l'aménagement de sanitaires dans le local communal : 756.60 €
- Subvention parlementaire pour l'aménagement de sanitaires dans le local communal : 1 261.00 €.

Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés : 5 052.93 €

- Emprunt à taux bonifié proposé par le département : 4 600.00 €
- Caution de l'appartement : 452.93 €

Le chapitre 040 – Opération d'ordre transfert entre sections

- Ce chapitre retrace l'amortissement de dépenses d'investissement effectuées sur les exercices précédents (Etude document d'urbanisme) : 947.85 €

Les restes à réaliser concernent des recettes non encore encaissées mais attendu sur des dépenses engagées.

Le chapitre 13 – Subventions d'investissement

- Subvention parlementaire et du département pour les grosses réparations de la voirie communale : 5 692.00 €

RECAPITULATIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Recettes d'investissement	22 989.59
Dépenses d'investissement	16 027.44
Résultat d'investissement 2016	6 962.15
Solde des restes à réaliser	- 22 803.02
Excédent d'investissement antérieur reporté 2015	14 925.47
Résultat d'investissement global 2016	- 915.40

Ce déficit de clôture est couvert par l'excédent de la section fonctionnement : 43 004.23 €.

RESULTAT CUMULÉ

RESULTAT CUMULÉ DES 2 SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	250 098.21	293 102.44	43 004.23
INVESTISSEMENT	44 522.46	43 607.06	- 915.40
TOTAL CUMULÉ	294 620.67	336 709.50	42 088.83

Fait à Eybouleuf, le 11 septembre 2017

Le Maire,

Bernard DUMONT

REÇU A LA PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

le

1 2 SEP. 2017



1